

Circonscription : Caen Nord
RPI Anisy, Basly, Colomby-Anguerny

Procès-verbal du 3ème conseil des écoles

Jeudi 26 juin 2025

Le 26 juin 2025, à 18 heures, se sont réunis :	
Les directrices des écoles	Mesdames Agathe Vincent et Chloé Tourgis
Les élus	Madame Véronique Marguerite , Madame Lénaïc Halluin, Monsieur Guy Allais, Monsieur Jean-Luc Guillouard, Monsieur Yves Gauquelin
Les enseignantes	Mesdames Amélie Beunard, Corinne Blaizot, Fanny Lemoire, Valérie Guillot, Amélie Guillouet, Marie Tanguy, Valérie Troisemaine, Stéphanie Sabin Monsieur François Fleury Monsieur Cédric Gwozdz, invité, nommé sur le poste de direction de l'école élémentaire à la rentrée prochaine
Les parents d'élèves élus	Mesdames Le Tellier, Delarue, Bourguoin, Le Guern, Chaptal, Chesnel, Messieurs Dufay, Prosper, Legrix
DDEN	Monsieur Beaulieu Jean-François
Les élèves délégués du cycle 3, invités	Lilou, Selma, Juliette, Léanne, Anas, Adam, Florian, Lukas
Excusés	Madame Fargeton, IEN de la circonscription Monsieur Delahaye, maire d'Anisy

Secrétaire de séance : Mmes Tourgis et Vincent

Ordre du jour	Discussion / Décision
Approbation des PV des derniers conseils d'école	Les procès-verbaux sont validés à l'unanimité.
Intervention des délégués de cycle 3	<p>Les délégués présentent leur rôle : améliorer la vie de l'école et proposer des projets pour leurs camarades.</p> <p>Les délégués présentent le travail mené cette année : organisation de surprises avant les vacances scolaires pour les élèves de CM1-CM2, obtention pour la cour de jeux d'échecs et d'une table de tennis de table grâce aux lettres écrites et transmises aux habitants des 3 communes.</p> <p>Ils expliquent que la dernière semaine, un escape game et une journée des talents seront organisés pour les élèves de cycle 3.</p> <p>Ils remercient l'APE pour la subvention de 1000 euros qui a permis l'aménagement du jardin.</p>
Sécurité	Les nouveaux PPMS unifiés des deux écoles du RPI ont été validés par la DSDEN et par la collectivité.
Projets pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole élémentaire <p>La sortie à Fontaine-Henry pour les élèves de cycle 2 a eu lieu comme prévu en avril. Dans le cadre du projet THEA, les CM1-CM2 se sont rendus à Vire pour restituer leur travail au théâtre du Préau.</p> <p>Les CE2 ont passé le permis piéton.</p> <p>Les CM2 ont passé leur permis internet et ont validé les 3 blocs du Savoir Rouler à Vélo.</p> <p>L'équipe enseignante aimerait renouveler ce projet en 2025-2026 pour les CM1 et les CM2. Il semble que la subvention « Génération Vélo » ne soit pas reconduite. M. Guillouard explique que la subvention de Cœur de Nacre ne peut concerner que les CM2. Pour cette raison, seuls les élèves de CM2 seront concernés l'année prochaine par le Savoir Rouler à Vélo. Mme Beunard va contacter Cœur de Nacre pour leur confirmer cette décision.</p> <p>-Les classes de CM1-CM2 ont travaillé sur l'Europe et ont bénéficié d'une intervention extérieure à ce sujet.</p> <p>-Les classes de CP et de CP/CE1 se sont rendues au Jardin d'Elle, à Villiers-Fossard, le 24 juin.</p> <p>-Les classes de CE2 et CM1/CM2 se rendront au Mont-Saint-Michel le 1^{er} juillet, pour une visite du Mont et notamment de l'abbaye le matin, puis une balade dans la Baie l'après-midi.</p> <p>-Les 5 classes ont bénéficié d'une intervention sur les 1ers secours, proposée par un parent d'élève médecin. Nous le remercions.</p> <p>-Chez les élèves de CM2, un élève est lauréat de la dictée du tour de France et une élève est lauréate du concours de production d'écrits de l'AMOPA. Félicitations à eux.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole maternelle <p>Les 26, 27 et 28 mai, les 3 classes se sont rendues à Gouville sur mer dans la Manche en classe transplantée pour réaliser de nombreux ateliers tels que la pêche à pied, la découverte de l'Estran, l'étude de la dune, une activité de land art et la visite d'une entreprise ostréicole.</p> <p>Les élèves ont exposé leurs travaux réalisés sur le thème de la mer vendredi 20 juin.</p> <p>Les enseignantes souhaitent remercier les membres (peu nombreux) de l'APE pour la qualité de l'organisation de la fête de l'école samedi dernier ainsi que pour la subvention exceptionnelle de 2000€ accordée pour la mise en place de la classe découverte sur 3 jours.</p> <p>Les élèves de grande section sont allés à Ouistreham le 10 juin pour visiter le phare et découvrir le marché aux poissons.</p>										
<p>Liaison CM2-6^{ème}</p>	<p>Les CM2 ont visité les deux collèges de secteur : le collège Clément Marot de Douvres-la-Délivrande et le collège Quintefeuille de Courseulles-sur-Mer. Ils ont apprécié l'accueil et ont pu découvrir les différents lieux du collège : le self, le CDI, le foyer. Ils ont assisté à des cours avec des élèves de 6^{ème}.</p> <p>Les ambassadeurs PHARE du collège Clément Marot sont venus à l'école pour présenter leurs projets menés cette année au collège pour lutter contre le harcèlement.</p> <p>La principale adjointe du collège est également venue présenter le collège et les attentes pour l'entrée en 6^{ème}.</p> <p>Les CM ont correspondu avec le club des Correspondants du collège Quintefeuille.</p>										
<p>Liaison GS-CP</p>	<p>Objectif : faire le lien entre les deux sites afin de préparer au mieux les élèves pour leur entrée à l'école élémentaire</p> <p>De nombreux échanges ont eu lieu entre la classe de GS et de CP durant toute l'année scolaire grâce à une correspondance régulière, un projet autour de la production d'écrits (écriture d'un conte, illustration à la manière d'une plasticienne).</p> <p>Le 1er juillet, les élèves de GS seront accueillis directement le matin à l'école élémentaire. Ils y passeront une partie de la journée. Il s'agira de faire connaissance avec les adultes de l'école, de découvrir les lieux et leur fonctionnement. Avec les élèves de CP, ils participeront à des chants, des danses et les CP seront fiers de leur montrer qu'ils sont lecteurs.</p> <p>Le midi, ils mangeront à la cantine et reviendront à la maternelle dans l'après-midi.</p>										
<p>Rentrée 2025</p>	<p>Actuellement, les effectifs de la maternelle sont pour la rentrée de 2025 :</p> <table border="1" data-bbox="440 1715 1114 1794"> <thead> <tr> <th>TPS</th> <th>PS</th> <th>MS</th> <th>GS</th> <th>total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7</td> <td>16</td> <td>22</td> <td>18</td> <td>63</td> </tr> </tbody> </table> <p>Il y a encore une visite prévue et il semble qu'il y ait encore deux inscriptions encore en suspens.</p> <p>L'école maternelle annonce que Mme Guillot, pour des raisons personnelles, quitte l'école maternelle. Les membres du conseil la remercient pour toutes ces années passées au sein du RPI.</p> <p>Concernant l'école élémentaire, les effectifs prévus à ce jour sont les suivants :</p>	TPS	PS	MS	GS	total	7	16	22	18	63
TPS	PS	MS	GS	total							
7	16	22	18	63							

	<p>22 CP, 30 CE1, 17 CE2, 23 CM1, 21 CM2</p> <p>Plusieurs familles ont pris contact mais n'ont pas à ce jour finalisé l'inscription de leur enfant. Si ces inscriptions sont finalisées, les effectifs seraient les suivants : 23 CP, 31 CE1, 18 CE2, 23 CM1, 23 CM2.</p> <p>En raison de cette incertitude sur les effectifs, les classes pour la rentrée ne sont à l'heure actuelle pas encore définitivement constituées, notamment en cycle 2. En effet, les directives ministérielles imposent la limitation à 24 élèves au maximum dans les classes de CP et de CE1. Ainsi, les inscriptions en cours peuvent éventuellement remettre en cause la répartition des élèves envisagée.</p> <p>Mme Tourgis a obtenu une mutation et quittera l'école élémentaire. Elle sera remplacée par M. Cédric Gwozdz.</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>Questions des parents d'élèves :</p> <p>CM1 : pourquoi les élèves n'ont-ils plus de récréation d'accueil le matin? Mme TOURGIS précise que l'organisation de l'accueil des élèves le matin est la même depuis début septembre. Lorsque leur enseignante est de service au portail le matin (suivant un planning défini par le conseil des maitres), les élèves sont accueillis dans la cour et peuvent jouer dehors durant le temps d'accueil. Les jours où leur enseignante n'est pas de service, les élèves sont accueillis dans la classe. Ils bénéficient alors également d'un temps d'accueil avant le début des apprentissages : lecture, jeux de société, dessin.</p> <p>Le bus passe trop tôt à Basly 8h pour des maternelles qui ne commencent pas avant 8h50. A la rentrée de septembre 2025, il n'y aura plus qu'une rotation, les enfants de Basly ne seront plus obligés de partir plus tôt.</p> <p>Le bus bloque la rue à Anisy le matin et les parents ne peuvent pas repartir au travail. Le SIVOS depuis quelques jours, a demandé à l'ATSEM présente au portail de s'occuper des enfants du bus en même temps que de filtrer les entrées dans l'école. Ils attendent au portail. Qu'en sera-t-il cet hiver lorsqu'il fera froid ou qu'il pleuvra ? Ce n'est pas aisé de contrôler les allées et venues et de surveiller les enfants en même temps. Par ailleurs, l'ATSEM arrive tardivement dans sa classe ce qui gêne la mise en route du temps de classe. Un parking du côté de l'église sera bientôt opérationnel.</p> <p>L'école maternelle ouvre trop tard pour certains parents, est-il possible d'homogénéiser avec les écoles voisines(Mathieu 8h20, Mathieu 8h20, Douvres 8h30, Blainville 8h30, Saint-Contest 8h30) Les horaires des écoles ont été votés l'an dernier. Il n'est pas possible de les changer. Le service de garderie est proposé pour l'accueil des enfants. Par ailleurs, le temps de classe étant de 6h par jour, commencer plus tôt entraînerait de finir plus tôt ce qui ne convient pas à ceux qui ne peuvent être présents avant 16h30 et qui allongerait le temps de garderie du soir pour les enfants qui font déjà parfois 2</p>

<p>heures. Il faudrait également coordonner les deux écoles du RPI et revoir les horaires de bus.</p> <p>Garderie du mercredi Le sondage auprès des parents montre un souhait de mise en place d'un accueil pour le mercredi. Le SIVOS étudie ce projet qui sera discuté lors du prochain conseil syndical. Cela représente 24 heures salariées en plus donc un coût non négligeable pour les collectivités. Il sera nécessaire qu'il y ait un minimum de 20 enfants (engagement ferme des familles). Elle serait organisée à l'école maternelle d'Anisy (salle de motricité, dortoir, WC, cantine) de 8h30 à 18h30 avec un repas proposé. Les tarifs sont à l'étude.</p> <p>Facturation de la cantine, crédit d'impôts sur le temps de garde périscolaire sur la pause méridienne M. Allais rappelle que ce n'est pas le SIVOS qui fait la facturation. M. Dufay précise que pour les impôts, un justificatif du SIVOS suffirait. M. Allais rappelle que le temps de garderie du midi (où les enfants jouent dans la cour) n'est pas facturé. Seul le prix du repas est pris en compte.</p>
--

Les secrétaires de séance,

C Tourgis et A. Vincent

Les directrices des écoles,

C. Tourgis